

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA NEUVIEME SEANCE

Mandarin Court, Singapour
Lundi 8 octobre 1979, 11 h 10.

PRESIDENT : Dr A.G.K. Chew (Singapour)

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. Adoption du rapport du Comité	232
2. Motion de remerciements	232
3. Clôture de la session	234

1. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITE : Point 29 de l'ordre du jour
(document WPR/RC30/28)

Le projet de rapport de la trentième session du Comité régional du Pacifique occidental est présenté au Comité qui est invité à formuler des observations.

Première partie - Rapport du Directeur régional pour la période du
1^{er} juillet 1977 au 30 juin 1979

Il n'y a pas d'observation.

Deuxième partie - Budget programme pour 1980-1981

Le Dr FISCHER (Etats-Unis d'Amérique) demande pourquoi l'expression "pourcentage d'exécution en dollars des Etats-Unis d'Amérique" a été employée dans la première phrase de la section 1 de la deuxième partie.

Le DIRECTEUR REGIONAL et le Dr HAN (Directeur de la gestion des programmes) expliquent que si le dollar des Etats-Unis est évoqué c'est parce qu'il est la devise de travail de l'Organisation. On pourrait néanmoins ne parler que de pourcentage d'exécution "en termes monétaires".

Troisième partie - Sous-Comités du Comité régional

Le Dr CHASTEL (France) demande que le rapport fasse état de sa déclaration à la troisième séance lorsqu'il a suggéré que la décision de rembourser les frais de voyage soit à la discrétion du Directeur régional et demeure secrète.

Le DIRECTEUR REGIONAL propose que cette déclaration figure à la fin du deuxième paragraphe de la section 1.1 de la troisième partie.

Il en est ainsi décidé.

Quatrième partie - Formulation de stratégies en vue de l'instauration de la
santé pour tous d'ici l'an 2000 : examen des progrès réalisés

Il n'y a pas d'observation.

Cinquième partie - Questions diverses

A propos de la section 3.2.4 sur "les décisions en rapport avec les conventions internationales sur les stupéfiants et les substances psychotropes", le Dr FISCHER (Etats-Unis d'Amérique) demande que soit supprimée la troisième phrase commençant par "En 1978, l'homicide ...".

Au sujet de la section 5 sur "l'étude du programme de bourses d'études de l'OMS", le Dr NICHOLSON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) demande que les mots "auxquels il collabore" soient ajoutés à la fin de l'avant dernier paragraphe.

Au sujet de la section 8 sur "les services de vaccination et leur évaluation", le Dr FISCHER (Etats-Unis d'Amérique) fait observer que le représentant des Etats-Unis d'Amérique a décrit la situation du Commonwealth des îles Mariannes septentrionales et non celle des Samoa américaines comme l'indique le deuxième paragraphe de cette section.

Il ajoute que dans cette phrase, comme dans le deuxième paragraphe de la section 9 et en d'autres endroits du rapport, il convient de remplacer "un représentant des Etats-Unis d'Amérique" par "le représentant des Etats-Unis d'Amérique".

Le Dr PAKSHONG (Singapour) précise que c'est le représentant du Samoa qui a évoqué l'ucière tropical et que le cinquième paragraphe de la section 8 doit être amendé en conséquence.

A propos du troisième paragraphe de la section 11 sur la "médecine radiologique et la santé publique", le Dr CHRISTMAS (Nouvelle-Zélande) demande que ce paragraphe soit amendé pour refléter le fait que le représentant de la Nouvelle-Zélande a évoqué le rôle de son pays dans les séminaires et conférences-ateliers destinés à former des travailleurs à la radioprotection et que le représentant de la France a appuyé cette déclaration.

Au sujet de la section 15 sur les "rapports des gouvernements sur leurs activités sanitaires", le Dr FISCHER (Etats-Unis d'Amérique) demande si le rapport présenté par la Chine sur l'état d'avancement de ses stratégies en vue de l'instauration de "la santé pour tous d'ici l'an 2000" doit être considéré comme une contribution officielle destinée à figurer sous cette rubrique.

Après avoir consulté le Dr HSU SHOU-JEN (Chine), le PRESIDENT répond que cela n'est pas le cas.

Sixième partie - Résolutions adoptées par le Comité régional

Annexe 1 - Liste des organisations non gouvernementales dont les représentants ont pris la parole devant le Comité régional

A la suite d'observations faites par des représentants sur la sixième partie et l'annexe 1, le PRESIDENT confirme que le rapport final contiendra toutes les résolutions adoptées et fera mention de toutes les organisations internationales et non gouvernementales dont les représentants ont pris la parole.

Annexe 2 - Ordre du jour

Annexe 3 - Liste des représentants

Annexe 4 - Rapport du Sous-Comité du Programme général de Travail du Comité régional - Première partie

Annexe 5 - Rapport du Sous-Comité de la Coopération technique entre pays en développement du Comité régional (CTPD)

Il n'y a pas d'observation.

Résolutions WPR/RC30.R10 - Coût du voyage des représentants

Le Dr NAKAJIMA confirme que la déclaration du représentant de la France figurera dans le rapport et qu'une phrase sera ajoutée à la fin du deuxième paragraphe de la section 1.1 de la troisième partie.

Il en est ainsi décidé.

En l'absence de toute autre observation, le Dr HOWELLS (Australie) propose que le projet de rapport soit adopté dans sa totalité et le Dr HIDDLESTONE (Nouvelle-Zélande) appuie cette proposition.

Décision : Le projet de rapport est adopté (résolution WPR/RC30.R28)

2. MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Dr KAWAGUCHI (Japon) présente une motion de remerciements.

Le Dr CHASTEL (France), au nom des représentants francophones, appuie sans réserve le projet de résolution.

Décision : Le projet de résolution est adopté à l'unanimité (résolution WPR/RC30.R27).

3. CLOTURE DE LA SESSION : Point 30 de l'ordre du jour

M. NGUYEN VAN TRONG (Viet Nam), le Dr HSU SHOU-JEN (Chine), le Dr FISCHER (Etats-Unis d'Amérique) et le Dr NOORDIN (Malaisie) remercient le Gouvernement de Singapour de son hospitalité et des excellentes dispositions prises pour la session ainsi que ceux qui ont contribué au succès de cette session.

En prononçant la clôture de la trentième session du Comité régional, le PRESIDENT remercie les représentants de leur présence et de leurs contributions et il leur souhaite bon voyage.

La séance est levée à 12 h 10.